

Allocution de Monsieur Gabriel de Broglie,  
Chancelier de l'Institut de France

prononcée par Monsieur Michel Zink, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et  
belles-lettres

Remise du Prix François Guizot – Institut de France  
Jeudi 16 octobre 2014 – 18h00  
Grande salle des séances

Madame le Président,  
Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel,  
Mes chers confrères,  
Cher lauréat,  
Mesdames, Messieurs,

*« Les lettres ont vraiment des récompenses sans pareilles pour ceux qui, après s'être associés à leur culte avec les confiantes ambitions de la jeunesse, viennent à la fin d'une vie agitée leur demander un repos digne au sein d'un travail toujours si doux. »*

C'est en ces termes que François Guizot, lauréat du grand prix biennal de l'Institut en 1871, remerciait ses pairs, dans l'enceinte de ce palais où je suis heureux de vous accueillir et de vous souhaiter la bienvenue.

1871 est de ces années que l'histoire retient. La fin janvier voit s'achever le siège de la capitale qui, dans une rigueur hivernale exceptionnelle, a rudement éprouvé les Parisiens ; le repos est de courte durée : le soulèvement du 18 mars marque le début de la Commune de Paris, « *une parenthèse essentielle* » pour l'histoire des gauches françaises, selon les mots de Jacques Julliard que je salue chaleureusement.

Moins bruyamment (la vie académique se garde, autant que faire se peut, de mettre ses pas dans ceux des vicissitudes du siècle), le prix Guizot naquit au cœur de cette période tumultueuse.

Le prix de l'Institut qui venait de distinguer Guizot était alors doté de 20 000 francs, une somme considérable à l'époque, particulièrement pour un homme sans fortune. Intègre, austère, totalement étranger au désir de richesse, Guizot n'imaginait pas qu'il en fût autrement : cet argent serait employé à la création d'un prix destiné à récompenser un auteur ou une œuvre de littérature française. Le prix Guizot de l'Académie française doit son existence, chacun l'aura compris, au sens de l'intérêt général et à l'idée de bien commun. Sous des formes diverses, aujourd'hui prix d'histoire et de sociologie, il poursuit sa carrière : en 2014, il a couronné Anthony Glinauer et Vincent Laisney pour leur ouvrage sur les confraternités littéraires et artistiques au XIXe siècle.

Les lauriers qui nous réunissent ce soir procèdent d'une histoire toute différente. Nous sommes en 1990. François Furet vient de recevoir le prix Tocqueville pour l'ensemble de ses travaux, dont on sait combien ils ont renouvelé l'historiographie de la Révolution française. L'idée lui vient : pourquoi pas un prix Guizot ? Il nourrit depuis longtemps une grande affection pour l'homme d'État, pour l'historien, pour l'homme tout court. La proposition rencontre l'assentiment immédiat de Madame Anne d'Ornano, Présidente du Conseil général du Calvados qui avait compté Guizot parmi ses députés durant la monarchie de Juillet, et celui de l'Association

François Guizot, qui réunit des descendants du grand homme. Septembre 1993 : le prix Guizot du Conseil général du Calvados est créé, il sera biennuel et distinguera des ouvrages d'histoire, des analyses politiques ou des études de nos sociétés. Un jury se constitue sous la houlette de François Furet.

Mais l'historien, tout juste élu à l'Académie française, disparaît brutalement en 1997 ; mon confrère, Monsieur Jean-Claude Casanova, lui succède à la présidence du jury auquel je suis heureux d'appartenir aux côtés de Mesdames Benedetta Craveri, Claude Habib, Hélène Huby, Mona Ozouf, Messieurs Patrice Gueniffey, Sudhir Hazareesingh, Georges de Ménil, Philippe Raynaud, Georges-Henri Soutou, Laurent Theis et Michel Zink. C'est peu dire que les délibérations sont nourries et passionnantes !

La cérémonie de remise du prix, merveilleusement organisée par Mesdames Coste, Boissonnas, Favre, Lartigue et Primat a eu pour cadre, vingt années durant, l'abbaye du Val-Richer, acquise par Guizot dans le pays d'Auge, aujourd'hui encore propriété de la famille.

J'ai eu le privilège de fréquenter assidument ces lieux superbes, dont le caractère historique, silencieux et charmant avait immédiatement séduit le député du Calvados. Je préparais la monographie qui devait paraître en 2002 ; dans le calme des lieux quasi inchangés depuis les aménagements du XIX<sup>e</sup> siècle, je pus, grâce à l'accueil de Clarisse Lebel alors présidente de la SCI du Val-Richer, m'absorber dans l'un des fonds privés les plus importants de France et approcher ainsi un Guizot intime, particulièrement attachant. Ces longues heures d'étude, durant lesquelles Clarisse Lebel m'a inlassablement accompagné, m'ont conforté dans l'idée que ces archives étaient on ne peut mieux conservées par des héritiers soucieux de préserver des sources irremplaçables pour l'histoire. J'avais alors émis le vœu que l'inventaire de cet ensemble admirable puisse être un jour publié. Je tiens à rendre hommage à Madame Catherine Coste, qui y a consacré dix ans. L'inventaire existe, le fonds a été déposé aux Archives nationales, et la correspondance de Guizot avec sa fille Henriette a été publiée avec la collaboration active de Monsieur Laurent Theis.

Lors du discours qu'il prononça pour la création du prix Guizot du Conseil général du Calvados, François Furet déclarait que l'événement se situait au confluent de plusieurs fidélités : la fidélité d'une famille, la première, la plus rare aussi avec une succession de six ou sept générations restées fidèles à l'esprit du fondateur ; nombreux sont les descendants de François Guizot qui nous font l'amitié de leur présence ce soir et je les en remercie vivement ; fut également saluée la fidélité de la Normandie, dont sont natifs une multitude de grands hommes, et dont le souvenir est traditionnellement cultivé ; enfin, il fut question de la fidélité des historiens et des intellectuels : François Furet, qui avait largement contribué à réhabiliter Guizot, savait parfaitement de quoi il parlait.

Permettez-moi à présent d'ajouter à ces fils, qui ont passé l'épreuve du temps, la fidélité académique.

Et pour cause ! François Guizot fut membre de trois académies : en 1832, il fut élu à l'un des sept premiers fauteuils pourvus par l'Académie des sciences morales et politiques, dissoute depuis trente ans et que lui-même venait de reconstituer. Ministre de l'Instruction publique, il avait vigoureusement argumenté auprès du roi Louis-Philippe la nécessité de rétablir la compagnie qui, naguère, avait irrité le Premier Consul, Napoléon Bonaparte. "*Les Sciences morales et politiques*, disait-il, *influent directement parmi nous sur le sort de la société, elles modifient rapidement les lois et les mœurs. On peut dire que, depuis un demi-siècle, elles ont joué un rôle dans notre histoire. C'est qu'elles ont acquis pour la première fois ce qui leur avait toujours manqué, un caractère vraiment scientifique*".

S'il était animé d'une passion pour la pensée politique – il fut l'animateur des doctrinaires - et pour l'exercice du pouvoir qui le conduisit au sommet de l'État, ses cours à la Sorbonne et ses écrits ont par ailleurs marqué le début du renouveau de la recherche historique en France. Sa contribution à la publication des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres où il succéda à Dacier en 1833.

Travaillant à *L'Histoire de la civilisation en France*, il avait déclaré : « *Si, un jour, je me présente à l'Académie française, ce sera pour succéder à Destutt de Tracy.* » Celui-ci mourut en 1836, Guizot présenta sa candidature. Aucun concurrent ne vint lui disputer le quarantième fauteuil auquel il accéda à l'issue d'une brillante élection : vingt-sept voix sur vingt-neuf votants !

Guizot suivait Thiers qui l'avait précédé à l'Académie et qui avait pris part au vote en faveur du candidat. Chateaubriand donna-t-il sa voix à Guizot ? Le scrutin en a gardé le secret mais il était présent à la séance.

À la veille de Noël 1836, devant l'assistance nombreuse des grands événements de la bonne société parisienne, Guizot prononça sous la coupole l'éloge de Tracy. Le philosophe lui offrait une merveilleuse occasion de broser une vaste fresque de l'histoire de la pensée depuis les Lumières du milieu du XVIIIe siècle jusqu'aux années 1830.

Il y fustigea la lutte contre l'idéologie menée par Napoléon et dressa, dans une perfection de style toute d'époque, un hymne à la monarchie de Juillet à qui l'on devait le triomphe glorieux de la philosophie.

Professeur, historien, député, ministre, Guizot était aussi désormais pleinement académicien et la vie académique tint une grande place dans ses préoccupations, notamment à partir de 1850 lorsque l'engagement politique s'estompa et qu'il apparut comme une grande figure intellectuelle. Il possédait au plus haut point ce mélange de talent littéraire, de liberté d'esprit et de sens des responsabilités, bref ce que l'on appelle l'esprit académique.

En 1842, le sculpteur Pierre Robinet livra au palais de l'Institut le buste de François Guizot. Cette œuvre admirable nous le rend présent chaque jour dans ces murs : le front haut, les yeux profonds reflètent un caractère altier, grave, déterminé. Sur le visage émacié où le temps a commencé à déposer son empreinte, la sérénité domine ; l'homme est en effet saisi par l'artiste à l'heure de la sagesse académique.

Récemment, le Conseil général du Calvados a fait savoir qu'il ne souhaitait pas renouveler son engagement ; il a dix fois décerné le prix, un prix devenu prestigieux ; il faut lui en rendre hommage. Les héritiers de Guizot ont spontanément et généreusement pris le relais.

La suite coule de source. Les liens qui unissent François Guizot à l'Institut de France nous ont conduits, mes confrères et moi-même, à soutenir sans réserve la création d'un prix, dans la continuité de celui initié vingt ans plus tôt. Le 4 décembre dernier, avec Madame Catherine Coste, nous apposons notre signature au bas d'une convention qui scellait la naissance du Prix François Guizot–Institut de France, dont je souhaite qu'il accède, si ce n'est à l'immortalité - quoi que les lieux y invitent –, à une carrière longue et belle, à l'image de celle que suivit l'homme dont je suis heureux de célébrer le souvenir avec vous ce soir.